

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

77829

Déclaration de Maladie : N° S19-0000394

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **5346** Société : **RAM**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **MouLATiF mostafa** Date de naissance : **16.02.62**

Adresse : **MEME**

Tél. : **06 67 86 39 59** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / **25 SEP 2023**

Nom et prénom du malade : **Hendat f Hind** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

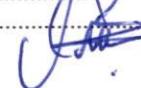
Nature de la maladie : **Anorexie avec hypothyroïdie**

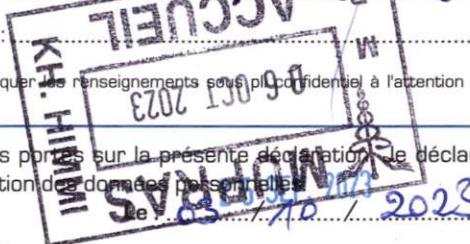
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : le / / 2023

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 SEP 2023	C	A	9000	Dr. Issam Attia Médecin 121 Bd Mard Zetral Sidi Moumen Casablanca Tél: 0522 56777 / 0540 094 912

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CASABLANCA RUE 100 28 CH 41 CASABLANCA RD 3000 TÉL: 0522 56777	23.09.2023	864,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE CASABLANCA RUE 100 28 CH 41 CASABLANCA RD 3000 TÉL: 0522 56777	26/09/23	10m. Céphale	13000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ATIF Issam
Médecin

Dermatologie interventionnelle

Asthmo-allergologue

Addictologie - Maladies psychiatriques

Cinéma nces

97,90

de Conduire

الدكتور عطيف عصام
طبيب

الأمراض الجلدية التداخلية

الضيق والحساسية

علاج الادمان و الأمراض النفسية

الختان الطبية - المستعجلات

الشخص بالصدى - التخطيط القبلي

الشخص الطبي لرخصة السياقة

Dr. Issam Atif
Médecin
121 Bd Med Zefzaf Sidi Moumen
Casablanca 20549
Tel: 0522 555 777 / 0540 094 912

بالتشخيص المبكر و العلاج يمكن القضاء على المرض

Casa, Le : 25/09/23



Manels f. Hind

7222
1 boîte
26.09.23

7223
1 boîte
26.09.23

7224
1 boîte
26.09.23

هـ 73,80 DH
fin: 09/2025
Y269M

Deneurus

14 g la mette

14 x 2

Espadol

14 g la poser

lopenet ch

Dr. Issam Atif
Médecin
121 Bd Med Zefzaf Sidi Moumen
Casablanca 20549
Tel: 0522 555 777 / 0540 094 912

SV 23 SEP. 2023

Traitement de 3 mois

38,70 x 2

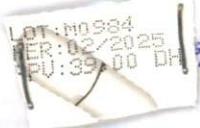
Traitement de 3 mois

97,90

Traitement de 3 mois

27 SEP. 2023
73,40

121 شارع محمد الرفوف (طريق أناسي) الجهة الطالبي شقة رقم 5 سيدني مومن - الدار البيضاء
الهاتف : 0522 555 777 0540 094 912



Opie long
14 le not.
136,80 Naotropyl 278

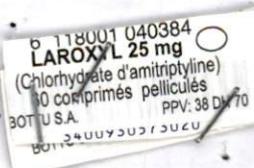


LOT 220743
EXP 03 2026
PPV 13480



Dr. Issam Atib
Médecin
121, Bd Med Zetfaz Sidi Moumen
Casablanca
Tel. 0522 335 777 - 0664 094 12

03 OCT. 2023
2264



X8 Ged



147,10

X3bed



ORDONNANCE

Dr. Issam Atif
Médecin
121, Bd Med Zefzaf Sidi Moumen
Casablanca
Tél : 0522 555 777 / 0540 094 912

Le : 25 SEP. 2023

Marbetit Hind

Vertige +/- céphalée

TDM Céphalée

Dr. Issam Atif
Médecin
121, Bd Med Zefzaf Sidi Moumen
Casablanca
Tél : 0522 555 777 / 0540 094 912

Dr. Mohamed Fouad BENNOUNA

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Angio Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
- Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur, energie • Radiologie Générale
- Mammographie • Radio Panoramique Denatire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée

Casablanca le, 26/09/2023

FACTURE
N°9437/23

MME MOULATIF HIND

EXAMEN	MONTANT
TDM CEREBRALE	1300 DHS

RADIOLOGIE ALANDALOUSS
Dr. BENNOUNA Fouad
Angle Boulevard Brahim Roudani et Rue Jean Jaures N° 8 Casablanca
Tél. : 05 22 49 00 03 - 05 22 22 67 09
T.P N° : 35547765 - I.F : 1051982 - N° d'Affiliation C.N.S.S : 7494248 - ICE N° : 001714794000020

Dr. Mohamed Fouad BENNOUNA

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Angio Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
- Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur, energie • Radiologie Générale
- Mammographie • Radio Panoramique Denatire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée

Casablanca, le 26/09/2023

MEDECIN TRAITANT

: DR. ATIF

NOM & PRENOM
EXAMEN: MME MOULATIF HIND
: TDM CEREBRALE**TECHNIQUE :**

Hélice de 5 mm d'épaisseur au niveau du crâne, avec reconstructions en 3 D.

RESULTATS :**A l'étage sus-tentoriel :**

- Ligne médiane en place.
- Structures ventriculaires de taille et de localisation normale.
- Absence de lésion parenchymateuse en sus-tentoriel.

A l'étage sous-tentoriel :

- 4^{ème} ventricule de taille et de localisation normale.
- Absence d'anomalies du tronc cérébral.
- Absence de lésion parenchymateuse.

Les cellules mastoïdiennes sont bien pneumatisées.

AU TOTAL :

- Absence de saignement intra ou péri-cérébral visualisé ce jour.



Bien confraternellement,